



FLASH INFO

JANVIER 2024 • n° 9

LE CHANTIER S'INSTALLE SUR LA VOIE RAPIDE SUD III

À compter du 22 janvier 2024, le chantier de raccordement du pont Flaubert à la Sud III s'installe sur la voie rapide en rive gauche de la Seine. Le 30 janvier au matin, le temps de sa mise en place, la déviation des poids lourds par les boulevards maritimes sera effective pour une durée prévisionnelle de deux ans.

Les évolutions de circulation sur les boulevards maritimes

Pendant toute la durée de la déviation, tous les cycles (vélos, tricycles, trottinettes...) sont interdits à la circulation sur les boulevards maritimes. Un itinéraire de substitution a été aménagé par le Chemin du Gord et la rue de l'Ancienne Mare.

Il est à noter que les boulevards maritimes ont fait l'objet d'importants travaux de renforcement et d'aménagements de sécurité depuis l'été 2023 pour assurer la circulation dense des poids lourds le temps de la déviation.

La déviation des poids lourds par les boulevards maritimes

Bien que l'activité du chantier débute sur la voie rapide dès le 22 janvier 2024, la mise en service opérationnelle de la déviation poids lourds se fera la nuit du 29 au 30 janvier 2024. À compter de cette date, les modifications suivantes seront à prendre en compte :

Pour le sens de circulation Pont Flaubert > A13

À la sortie du pont Flaubert, les poids lourds sont déviés par la rue Bourbaki en direction des quais de France. Ils empruntent ensuite les boulevards maritimes puis la route des Docks pour rejoindre la voie rapide Sud III au niveau de l'échangeur de Petit-Couronne.

Pour le sens de circulation A13 > Pont Flaubert

Au niveau de l'échangeur de Petit-Couronne, les poids lourds sont déviés par la route des Docks puis par les boulevards maritimes. Pour rejoindre le pont Flaubert, les poids lourds emprunteront la rue Léon-Malétra jusqu'au 15 février 2024 puis la rue Berthe-Morisot jusqu'à la fin de la déviation.

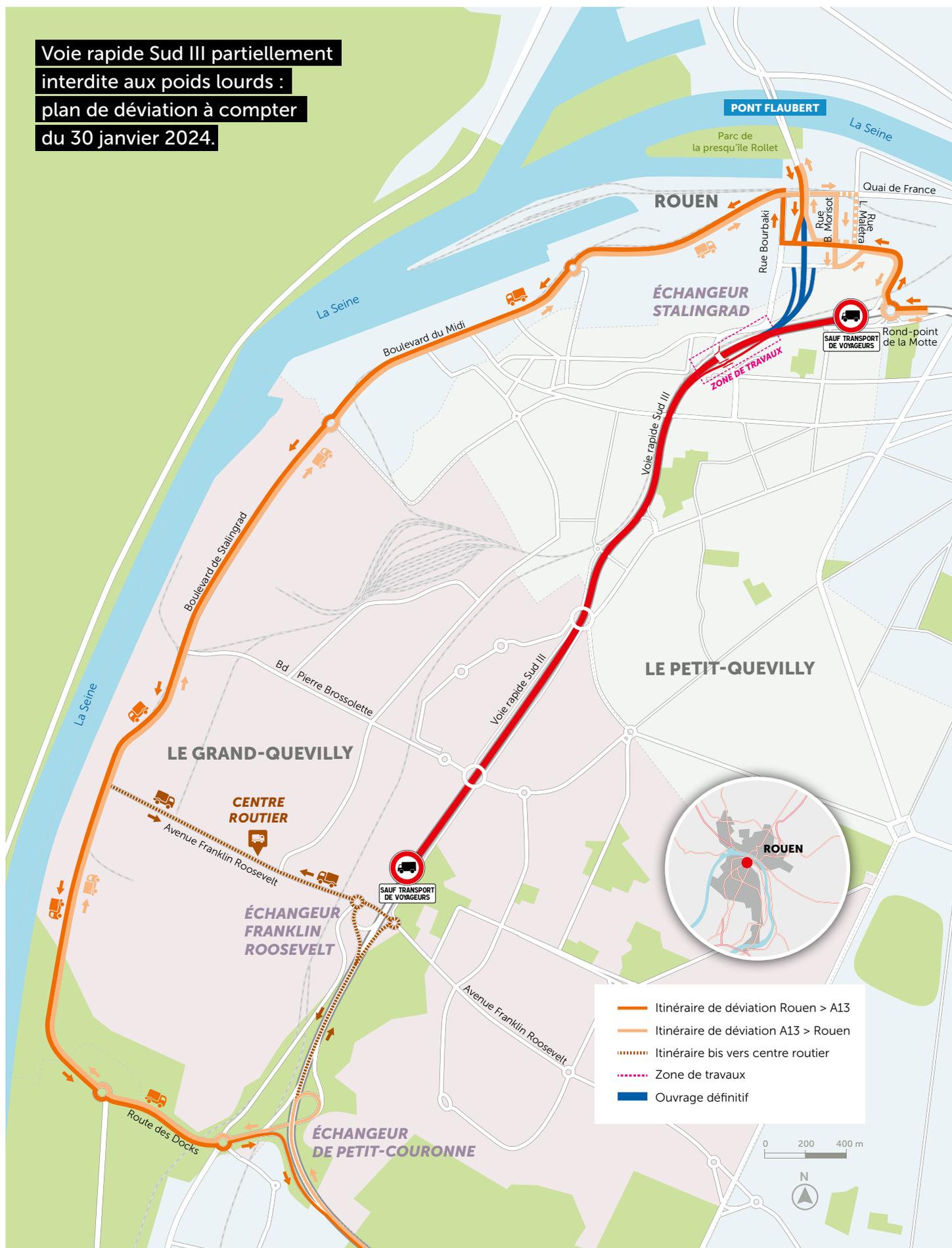
Une sortie est possible au niveau de l'échangeur Franklin-Roosevelt pour les poids lourds souhaitant se rendre au centre routier.

En cas de crise sur les boulevards maritimes

Si la situation le nécessite, un itinéraire de substitution est prévu, autorisant temporairement (jusqu'à résolution de la crise) les poids lourds à emprunter la voie rapide Sud III depuis l'échangeur de Stalingrad dans le sens Pont Flaubert > A13 et jusqu'au giratoire de la Motte dans le sens A13 > Pont Flaubert.

Voir plan au verso 

Voie rapide Sud III partiellement interdite aux poids lourds : plan de déviation à compter du 30 janvier 2024.



LES TRAVAUX DE RACCORDEMENT SUR LA VOIE RAPIDE SUD III

À partir du 22 janvier 2024, les entreprises en charge des travaux de raccordement du pont Flaubert à la Sud III installeront une partie du chantier sur la voie rapide. Le périmètre des emprises impactera la circulation et évoluera en deux temps.

Phase 1

Janvier 2024
à l'automne 2024

- ▶ La bretelle de sortie depuis le rond-point de la Motte est fermée
- ▶ Il n'est pas possible de sortir au niveau de l'échangeur Stalingrad
- ▶ Il reste possible d'entrer par l'échangeur Stalingrad pour rejoindre l'A13
- ▶ Une voie de circulation est supprimée, deux voies sont maintenues à largeur réduite :
 - Sens **A13 → Rouen** par les bretelles Sud de l'échangeur
 - Sens **Rouen → A13** par chaussée opposée Sud III



Vue du sens A13 > Rouen depuis la voie rapide Sud III, au niveau de l'échangeur Stalingrad à Petit-Quevilly.



Phase 2

**Automne 2024
à décembre 2025**

- ▶ La bretelle de sortie depuis le giratoire de la Motte est fermée
- ▶ Il n'est pas possible de sortir au niveau de l'échangeur Stalingrad
- ▶ **Le raccordement du pont Flaubert entre en service dans le sens Nord-Sud, du pont vers l'A13**
- ▶ Circulation sur la Sud III
 - Sens **A13 → Rouen** par les bretelles Sud de l'échangeur (2 voies de circulation de largeur réduite)
 - Sens **Rouen → A13** par accès définitifs du pont Flaubert



Vue du sens A13 > Rouen depuis la voie rapide Sud III, au niveau de l'échangeur Stalingrad à Petit-Quevilly.

